

INSTRUCTIONS D'UTILISATION

Otoflash

fr Français



Otoflash



La présente documentation fait partie intégrante de l'appareil et doit être livrée avec l'appareil en cas de vente ou de cession.

- L'appareil ne doit être utilisé que dans des laboratoires dentaires et emplacements comparables dans la recherche, dans le secteur industriel et dans les centres de formation. Uniquement du personnel dentaire qualifié est autorisé à utiliser l'appareil ou à effectuer la surveillance lorsque des personnes en formation ou autres utilisent l'appareil.
- Le mode d'emploi doit être lu et compris avant de mettre en service l'appareil. Cette remarque concerne tout particulièrement les **consignes de sécurité**. Tout dommage résultant d'un non-respect du présent mode d'emploi a pour effet d'annuler la garantie. Dans ce cas, nous déclinons aussi toute responsabilité pour les dommages consécutifs !

Sommaire

Remarques générales.....	31
Garantie et responsabilité	33
Consignes de sécurité.....	34
Description de l'appareil	35
Contenu de la livraison et accessoires spéciaux	36
Caractéristiques techniques.....	37
Installation	37
Mise en service	38
Commande – fonctionnement avec minuterie.....	39
Option gaz de protection	40
Entretien et maintenance	41
Résolution des problèmes.....	42
Élimination de l'appareil	42
Déclaration de conformité	Annexe

Remarques générales

Importance du manuel de service

Le présent manuel de service comprend toutes les informations nécessaires conformément aux règles en vigueur pour une utilisation sans danger de l'appareil décrit ici.

Le manuel de service fait partie intégrante de l'appareil. Ce manuel de service doit donc

- toujours, c'est-à-dire jusqu'à l'élimination de l'appareil, être conservé à portée de main à proximité de l'appareil et doit être remis
- en cas de vente, de cession ou de prêt de l'appareil.

Consultez impérativement le fabricant si vous ne comprenez pas clairement quelque chose.

Nous sommes reconnaissants pour toute suggestion et critique de votre part et nous vous prions de nous les communiquer. Cela nous aide à concevoir le manuel de service de manière encore plus conviviale et à tenir compte de vos souhaits et besoins.

Cible

Cette documentation s'adresse à toutes les personnes qui travaillent avec l'appareil ou réalisent les interventions de maintenance décrites dans cette documentation.

Contact :

BEGO Bremer Goldschlägerei
Wilh. Herbst GmbH & Co. KG
Wilhelm-Herbst-Str. 1
28359 Bremen • Allemagne
Tél. +49 421 2028-0

Hotline SAV Tél.: +49 421 2028-270

www.bego.com

Constructeur :

NK-Optik GmbH
Isarstraße 2
82065 Baierbrunn • Germany
Tél. +49 89 74 4145-0
www.nk-optik.de

Ce manuel de service est protégé par un copyright. Tous droits réservés.

Les copies même partielles sont interdites sans l'autorisation expresse de NK-Optik GmbH

Conventions

Dans ce manuel de service, des consignes concernant les risques résiduels, des astuces importantes pour l'utilisateur et des instructions sont mises en exergue par les mots de signalisation suivants.

DANGER

Cette remarque signale les dangers qui peuvent entraîner des dommages sanitaires graves ou même la mort si l'avertissement de danger n'est pas ou insuffisamment respecté.

AVERTISSEMENT

Cette remarque signale les dangers qui peuvent causer des dommages sanitaires ou des dommages matériels considérables si l'avertissement correspondant n'est pas ou insuffisamment respecté.

ATTENTION

Cette remarque signale exclusivement le risque de dommages matériels et de pollution de l'environnement.

REMARQUE

Ce symbole signale les astuces d'utilisation et les informations particulièrement utiles. Elles vous permettent d'utiliser de manière optimale toutes les fonctions de votre appareil.

1. Les actions successives sont décrites dans des paragraphes numérotés à la suite.
- Des renvois suivent cette flèche.

Garantie et responsabilité

Nos "conditions générales de vente et de livraison" sont toujours valables. Elles sont à la disposition de l'exploitant au plus tard à la conclusion du contrat. Les droits en garantie et responsabilité en cas de dommages corporels ou matériels sont exclus s'ils se rapportent à une ou plusieurs des causes suivantes :

- utilisation interdite de l'appareil,
- montage, mise en service, manoeuvre et maintenance de l'appareil incorrects,
- utilisation de l'appareil quand les dispositifs de sécurité sont défectueux ou montés de manière non conforme ou si les équipements de sécuri-

té et de protection ne sont pas en état de fonctionnement,

- non-respect des consignes figurant dans ce manuel de service au sujet du transport, du stockage, du montage, de la mise en service, de l'utilisation et de la maintenance de l'appareil,
- modifications constructives arbitraires de l'appareil,
- observation insuffisante des pièces de l'appareil soumises à l'usure,
- réparations réalisées de manière incorrecte,
- catastrophes dues à l'action d'un corps étranger ou aux forces majeures.

Utilisation conforme

Le présent appareil de polymérisation est conçu exclusivement pour le durcissement des matières plastiques durcissant à la lumière.

Une autre utilisation n'est pas autorisée.

Toute utilisation qui diverge de l'utilisation conforme sera considérée comme non conforme et est interdite.

Sont interdits :

- la manipulation en état défectueux ou en cas de défauts de la machine pouvant réduire la sécurité,

- l'utilisation sans vêtement de protection ou sans dispositif de protection,
- le travail sans vêtements de protection de l'opérateur,
- modifications non concertées sur l'appareil,
- l'intervention de personnel non qualifié.

Des utilisations non-conformes déjà apparues ne sont pas connues du fabricant.

Exclusion de la responsabilité en cas de modifications

Si une modification effectuée par l'utilisateur ou l'exploitant de l'appareil de polymérisation touche quelque point que ce soit de ses données de puissance ou affecte volontairement son mode de fonctionnement dans le cadre de sa norme, alors la personne ou l'organisation ayant réalisé la modification est responsable de garantir une nouvelle classification et inscription de l'appareil de polymérisation et prend alors l'état de "fabricant".

Consignes de sécurité

Consignes de sécurité particulières concernant cet appareil

DANGER



Risques de choc électrique !

Avant chaque entretien et maintenance, éteignez l'appareil et débranchez la prise de courant.

AVERTISSEMENT



Danger de blessure

Ne regarder en aucun cas directement dans le rayonnement du flash (risque de lésion oculaire)

AVERTISSEMENT



Danger de blessure

En cas de durée prolongée du rayonnement, la chambre de polymérisation peut devenir chaude.

C'est pourquoi il est conseillé d'attendre quelques secondes à la fin d'une procédure de polymérisation avant d'ouvrir le couvercle (le ventilateur continue à tourner).

ATTENTION

Dommmages matériels

- L'appareil travaille uniquement quand le module de lampe est complètement inséré.
- De même, le couvercle doit être complètement fermé.
- Ne jamais utiliser l'appareil sans module de lampe.

ATTENTION

Dommmages matériels

- Le filtre à poussière derrière l'écran sur la façade de l'appareil doit toujours être propre.
- En fonction du degré de colmatage, le filtre à poussière doit être nettoyé régulièrement ou remplacé (voir Entretien et Maintenance)

Description de l'appareil

Otoflash

L'appareil Otoflash est un appareil de polymérisation pour le durcissement des matières plastiques durcissant à la lumière. Il a 2 flash placés en bas qui sont utilisés en mode de travail avec une fréquence de 10 flash par secondes. Les flash génèrent pendant l'allumage un rayon lumineux très intense

qui atteint entre 300 et 700 nm. En raison de ce rayonnement intense, le durcissement des matières est meilleur par rapport à d'autres sources de lumière avec des valeurs physiques très bonnes et une teneur résiduelle de monomère réduite.



Fig. 1 Otoflash

Contenu de la livraison et accessoires spéciaux

Contenu de la livraison

Otoflash	REF
100, 115, 230 VAC, 50/60 Hz.....	26465

avec :

- Bac de polymérisation avec blocage des UVB 360N2 (2 pièces)
- Tuyau de raccordement 2,5 m avec accouplement rapide section nominale 7,2
- Traduction de la notice originale
- Cordon d'alimentation (1x europe, 1 USA/Japon)

Accessoires spéciaux

Réducteur pour bouteille d'azote	20349
--	-------

Pièces d'usure

Module de lampe	20354
-----------------------	-------

REMARQUE

Toutes les pièces d'usure spécifiées ici ne sont pas remplacées gratuitement dans le cadre de la garantie ni de la garantie BEGO.

Caractéristiques techniques

Tension nominale	100, 115, 230 Volt AC
Fréquence nominale	50/60 Hz
Puissance absorbée	env. 250 W
Puissance flashée	env. 200 W
Fréquence d'image	10 flash par seconde
Durée de vie des tubes en moyenne	env. 250 heures
Minuterie numérique	réglable de 1 à 9999 flash
Grandeur de la chambre de polymérisation	env. 120 x 120 x 50 mm
Répartition spectrale	300 - 700 nm,Maximum entre 400 et 500 nm
Dimensions	env. 310 x 310 x 140 mm
Poids	env. 6 kg
Option gaz de protection	au moins azote N2, 2.6 Pression du gaz : 1,0-1,2 bar Débit du gaz : env. 10 l/min

Installation

REMARQUE

Respecter la distance au mur de sorte que le couvercle puisse être ouvert sans problème et qu'il y ait de la place pour l'aération.

Electricité

DANGER



Risques de choc électrique !

Avant de brancher l'appareil, vérifiez que les données inscrites sur la plaque du fabricant correspondent au réseau électrique. En cas de doute, faites appel à un spécialiste.

L'appareil fait partie de la classe de protection I et ne doit être relié qu'à des sources électriques mises à la terre, de façon conforme.

Mise en service

Régler la bonne tension avant la mise en service sur le commutateur (12) placé au dos.
 En cas de passage entre une température ambiante froide à chaude (par ex. lors du transport en hiver), laisser l'appareil s'acclimater pendant 2 heures (sinon risque de condensation dans l'appareil).

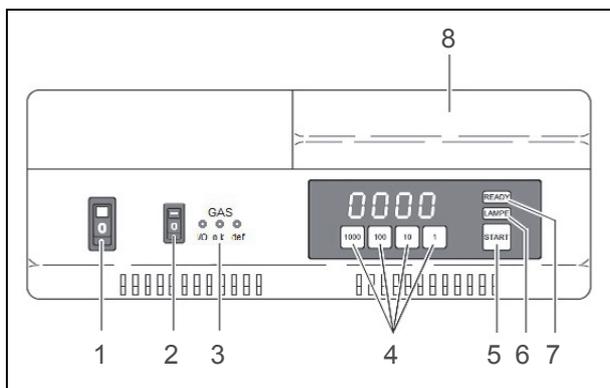


Fig. 2 Face avant

1. Interrupteur secteur (interrupteur général)
2. Interrupteur gaz de protection
3. Voyant de contrôle gaz de protection
4. Écran avec champ de touches
5. Touche de démarrage
6. Voyant de contrôle des lampes
7. Affichage de la disponibilité
8. Chambre de polymérisation

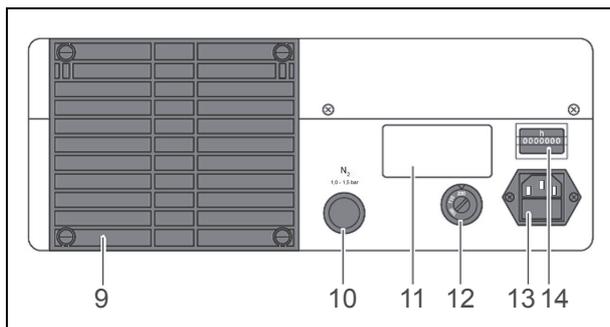


Fig. 3 Face arrière

9. Ventilateur
10. Raccord gaz de protection
11. Plaque signalétique
12. Commutateur (100, 115, 230 V)
13. Prise femelle secteur avec fusible
14. Compteur d'heures

Bacs de logement :

2 bacs en plexiglas sont à disposition avec bloqueur d'UVB, avec inscription 360N2.

Commande – fonctionnement avec minuterie

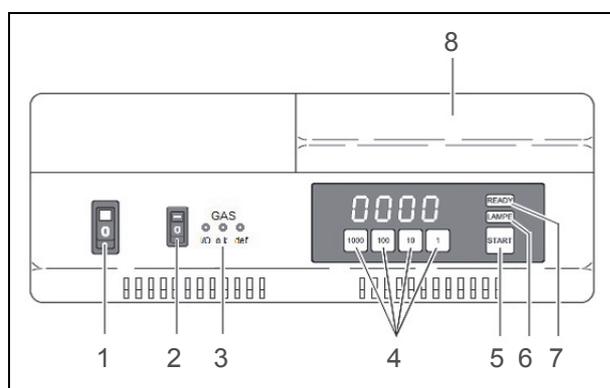


Fig. 4 Face avant

Réglage de la minuterie

L'appareil s'allume avec l'interrupteur secteur (1), l'affichage vert avec l'inscription «Ready» (7) s'allume et un affichage à 4 places apparaît à l'écran (4). Cette affichage indique le nombre de flash. Ceux-ci peuvent être réglés en appuyant sur les touches 1000, 100, 10 et 1 entre 0 et 9999.

Mode de travail

Le programme est lancé en appuyant sur la touche de démarrage (5). Ensuite, la minuterie commence le compte à rebours d'une place à chaque flash. À l'écoulement du nombre de flash réglé, un signal sonore triple retentit et l'inscription « End » s'affiche à l'écran. Ensuite, la minuterie saute à nouveau au nombre de flash réglé en dernier. Si le volet est soulevé pendant le déroulement du programme, l'appareil se débranche automatiquement et immédiatement du secteur (à l'exception de la minuterie), l'inscription « Open » s'affiche à l'écran et un long signal sonore retentit. Le programme peut donc être interrompu en tout temps par l'ouverture du volet. À la fermeture du volet, le programme revient au nombre de flash réglé à l'origine.

Message de défauts

Le champ rouge à l'écran avec l'inscription lampe (6) s'allume si l'une ou les deux lampes flash sont défectueuses.

Option gaz de protection

En plus des éléments de commande et des accessoires indiqués jusqu'à présent, en cas d'option gaz de protection, les composants suivants sont installés: Sur le dos de l'appareil se trouve un raccord d'accouplement rapide (section nominale 7,2) pour l'accouplement d'une bouteille d'azote.

⚠ AVERTISSEMENT	
	<p>Danger de blessure</p> <p>Utiliser un réducteur, pression admissible maximale 8 bars.</p>

Position du commutateur I :

La fonction de gaz de protection y compris fonction de pré-noyage (rinçage de la chambre de polymérisation avec de l'azote pendant 30 sec. avant le début de l'exposition) est allumée.

Après 30 secondes, le flash démarre, la chambre de polymérisation est en même temps encore noyée pendant 60 secondes.

Pendant l'injection du gaz de protection, la LED jaune est allumée (inscription « OK »), en cas de

Position du commutateur 0 :

La fonction de gaz de protection est éteinte.

Position du commutateur II :

La fonction de gaz de protection est allumée toutefois sans pré-noyage. Le gaz de protection est injecté en même temps que le début de l'exposition dans la chambre. La chambre de polymérisation est noyée pendant l'ensemble du temps de polymérisation avec le gaz de protection. Pendant l'injection du gaz de protection, la LED jaune (inscription « ok ») est allumée, en cas de pression trop faible (< 0,8 bar) ou sans flux de gaz, la LED jaune s'éteint et la

Remarques :

Le durcissement complet par le gaz de protection fonctionne seulement avec des bacs en plexi.

Utiliser comme gaz de protection au moins de l'azote N₂, standard technique avec degré de pureté 2,6 (degré de pureté 99,6 %) ou plus élevé.

Régler le manostat sur 1 à 1,2 bars et accoupler la bouteille d'azote à l'appareil à l'aide de l'accouplement rapide (pas compris dans l'étendue de la livraison).

Sur la face avant entre l'interrupteur secteur et l'écran se trouve un panneau de commande pour le gaz de protection. Le gaz de protection est mis en marche à l'aide du commutateur. Celui-ci a 3 états de commutation :

- Position I (commutateur vers le haut) et LED verte allumée
- Position 0 (position centrale) : aucune LED allumée
- Position II (commutateur vers le bas) : aucune LED allumée

pression trop basse (< 0,8 bar) ou sans flux de gaz, la LED jaune s'éteint et la LED rouge (inscription « def ») s'allume. Après 90 secondes en tout (60 secondes après le début de l'exposition), le noyage au N₂ s'arrête automatiquement. La LED jaune s'éteint. À la fin du temps d'exposition réglé, le noyage au N₂ s'arrête aussi même si le temps d'exposition était < 60 secondes.

LED rouge (inscription « def ») s'allume (comme pour la position de commutateur I). À la fin du temps d'exposition réglé, le noyage au N₂ s'éteint aussi : Le flux de gaz s'élève à env. 10-11 litres par minute (pour 1 à 1,2 par sur le réducteur) et l'oxygène de l'air est repoussé dans les bacs. De cette manière, l'inhibition de l'oxygène est empêchée et les surfaces des pièces durcissent sans inhibition de l'oxygène.

Pendant le déroulement du programme, les positions du commutateur ne peuvent pas être modifiées.

Entretien et maintenance

DANGER



Risques de choc électrique !

Avant chaque entretien et maintenance, éteignez l'appareil et débranchez la prise de courant.

Nettoyage

Toutes les surfaces extérieures peuvent être nettoyées avec un nettoyant domestique doux ou de l'alcool.

ATTENTION



Dommages matériels

Le liquide ne doit pas pénétrer à l'intérieur de l'appareil ni dans l'interrupteur secteur.

Le module de lampe doit être soufflé avec de l'air comprimé seulement avec une légère surpression.

Ne jamais nettoyer les lampes à flash avec un nettoyant ou des chiffons. Seul le réflecteur peut être nettoyé avec un chiffon sans peluche.

Filtre à poussière

La natte filtrante (1) située directement derrière l'écran accessible quand le volet est ouvert) doit être nettoyée régulièrement en fonction de la quantité de poussière par un soufflage à l'air comprimé ou remplacée.

SAV :

Le SAV doit être effectué uniquement par le fabricant, par BEGO ou par une personne agréée par le fabricant/BEGO.

Remplacement du module de lampe

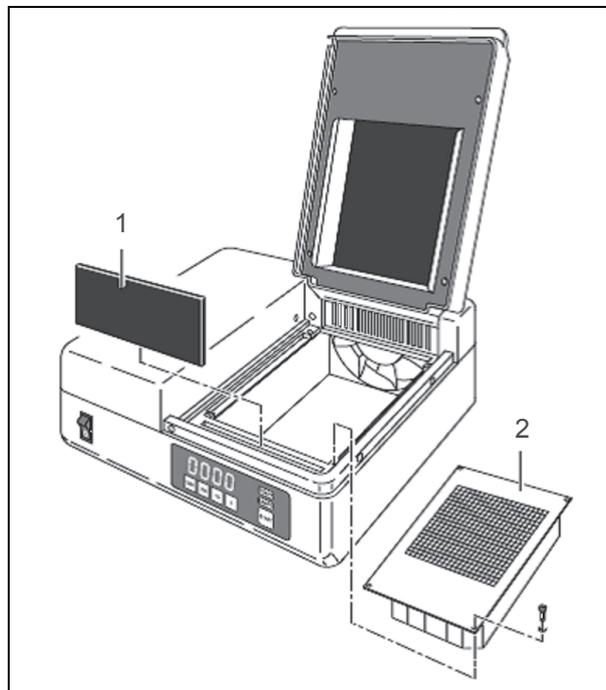


Fig. 5 Otoflash ouvert

- 1 Filtre à poussière
- 2 Module de lampe

Les lampes flash peuvent être changées uniquement en tant que module de lampe complet. Au besoin, laisser refroidir les vieilles lampes à flash, pour cela mettre l'appareil en mode veille pendant env. 1 minute.

1. Eteindre l'appareil et le débrancher.
2. Ouvrir le volet.
3. Desserrer les 4 vis dans l'appareil et sortir le module de lampe (2) par le haut. Insérer le nouveau module de lampe dans le sens inverse.
4. Important : ne jamais toucher les flash avec les doigts car des empreintes de doigts peuvent éventuellement s'y poser par cuisson. Si cela devait toutefois arriver, les lampes doivent impérativement être nettoyées avec de l'isopropanol ou de l'alcool à brûler.
5. Élimination des tubes : les tubes usés font partie des déchets spéciaux et doivent être éliminés conformément aux dispositions légales.

Résolution des problèmes

Veillez vous adresser en cas de panne de votre appareil ou d'autres questions à votre revendeur local.

Ne faites effectuer les opérations de service que par des ateliers BEGO autorisés !

Hotline SAV Tél : +49 (421) 2028 - (270 ... 274)

Élimination de l'appareil



Instructions pour l'élimination de l'appareil

(valable seulement dans la communauté européenne)

Le symbole qui se trouve à côté sur la plaque signalétique de l'appareil signale que l'appareil, en accord avec les directives européennes sur les appareils électriques et électroniques usagés ne doit pas être éliminé comme un déchet ménager normal.

En tant que client vous contribuez à la protection de l'environnement en éliminant correctement votre appareil.

Elimination en Allemagne

L'élimination incombe à l'utilisateur, l'élimination doit se faire conformément aux dispositions légales nationales en vigueur.

L'appareil peut aussi être envoyé au fabricant (sans frais pour le fabricant) pour son élimination

Veillez prendre contact avec lui quand l'élimination de l'appareil est nécessaire.

Elimination dans les autres pays de la communauté européenne

Dès que l'élimination est nécessaire, veuillez contacter l'entreprise chez qui vous avez acheté l'appareil. Vous y recevrez les informations pour l'élimination correcte dans votre région.

Traitement des déchets de résine

La résine durcie peut être éliminée comme déchet ménager. Ne pas polluer les eaux courantes ou stagnantes avec la résine. Éliminer les récipients de résine vides et le matériel sali par la résine en respectant les dispositions légales locales. Élimination selon la directive UE sur les déchets et les déchets dangereux.